

● QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSION ?

- Après une 3^{ème} générale ou 3^{ème} prépa-pro.
- Suite à une réorientation après une seconde, première ou terminale professionnelle, technologique ou générale.

● QUELS SONT LES DEBOUCHES ?

>> Accès directement à la vie active

- Aide à domicile ; auxiliaire de vie : accompagnement de personnes en situation de handicap, de dépendance.
- Responsable de petites unités en domicile collectif ; maitrise de maison, gouvernante de petites structures d'hébergement.
- Assistant en soins et en santé communautaire.
- Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance.
- Accueillant familial ; assistante maternelle.

>> Poursuites d'études :

En Nouvelle-Calédonie

- **Formation à l'IFPSS NC** (Institut de Formations des professions Sanitaires et Sociales de NC). Admission sur concours. Exemples de diplômes préparés :
Aide-soignante, moniteur-éducateur, infirmière, ...
 - Brevet de Technicien supérieur au Lycée Grand Nouméa.
- Economie Sociale Familiale.
-Service et Prestation des secteurs Sanitaire et social.
- Prépa Santé Social au lycée Grand Nouméa.(préparation aux concours).

En Métropole

- Formations Post BAC. Admission sur concours : assistant social, éducateur spécialisé, éducateur pour jeunes enfants, auxiliaire de puériculture.
- PACES (Première Année Commune aux Etudes Médicales).
Seule la première année de préparation au concours se fait en Nouvelle-Calédonie.

● LE LYCEE AUGUSTIN TY DE TOUHO



Seul lycée professionnel sur la côte Est de la Nouvelle-Calédonie notre établissement vous accueillera avec :

- Son **internat** filles et garçons
- Son **Foyer**
- Son **restaurant pédagogique**



**BAC PRO
ASSP**

**ACCOMPAGNEMENT
SOINS ET SERVICES
A LA PERSONNE**



**Lycée Professionnel
Augustin TY de TOUHO**

Route provinciale n°10 – B.P.25
98831 **TOUHO**

Site internet : <http://webtouho.ac-noumea.nc>

Mél : ce.9830460h@ac-noumea.nc

● EN QUOI CONSISTE LE METIER D'UN EMPLOYE D'AIDE A LA PERSONNE ?

- Il occupe ses fonctions **auprès de familles**, d'enfants, de **personnes âgées**, de **personnes handicapées**, vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il **s'occupe des activités** et des actes de la vie quotidienne et de **maintien de la vie sociale**. Il peut **encadrer de petites équipes** de professionnels chargés de ces interventions.
- Il/elle travaille au **sein d'associations**, de **collectivités** territoriales, d'entreprises, auprès d'employeurs **particuliers**, de structures d'accueil et d'hébergement ; **en relation avec les professionnels de la santé**, les travailleurs **sociaux**, les partenaires institutionnels.



● QUELS SONT LES DOMAINES D'ACTIVITES ?

Dans le secteur public, privée ou associatif

- **Responsable** de petites unités en domicile collectif.
- Assistant de responsable de secteur.
- **Maitresse de maison**, gouvernante.
- **Accompagnant de personnes** en situation de handicap et de dépendance.
- **Accueillant familial**.

● QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS D'UN EMPLOYE D'AIDE A LA PERSONNE ?

- Son rôle est de **répondre aux besoins** et aux attentes de la **personne dépendante** et de **proposer des activités d'acquisition** et de maintien de l'autonomie et de la vie sociale.



● QUELLES SONT LES QUALITES ATTENDUES ?

Il faut être :

- **Motivé** pour travailler auprès de publics différents : enfant, adolescent, adulte, personne âgée, personne en situation de handicap.
- **Disponible, dynamique**, courtois et bienveillant.
- **Responsable** et capable de travailler en équipe.

Il faut avoir :

- Des **qualités humaines** et relationnelles.
- Un comportement personnel **irréprochable**.
- Et de réelles **capacités de travail** : bonne condition physique et bonne résistance à la fatigue.

● QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

La formation se déroule en **3 ans**.

Domaine professionnel

+/- 14 heures de cours hebdomadaires.

- Ergonomie-soin.
- Education à la santé et animation.
- Service à l'usager.

Domaine général

+/- 17,5 heures de cours hebdomadaires (Mathématiques, Lettres Histoire, Langues, Arts Appliqués, EPS, ...)

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Les élèves effectuent **22 semaines** en **entreprise** (PFMP) sur les trois ans.

- **En seconde**, les stages s'effectuent en structure d'accueil de la **petite enfance** (école maternelle, crèche, garderie)
- En **première et terminale**, les stages s'effectuent auprès de **personnes adultes dépendantes, soit en structure** (maison de retraite, hôpital,...), **soit à domicile** selon l'option.

